

OFFRANDES (12 janvier 2020)

Quêtes: 255\$

Prions : 21.20\$

Lampes : 70\$

HORAIRE ET INTENTIONS DES CÉLÉBRATIONS

Saint-Urbain-Premier Dimanche le 19 janvier Claire Robidoux Riendeau (13e ann) Normand Viau Jean-Paul Yelle Thérèse Bergevin L'abbé Paul (14e ann. d'ordination)	09h30 La famille Son épouse Jocelyne Communauté Saint-Urbain-Premier Ses enfants Paroissiens, paroissiennes
Sainte-Martine René Brosseau Gérald Brault Gilles Lajoie (15e anniversaire) Léo Lefebvre Florian Jodoin Jean-Paul Yelle	11h00 Fernande Mallette Succession Famille Ida Lajoie Agathe Dulude Famille A.Claude Jodoin Agathe Dulude
Mardi le 21 janvier Malcolm Reddick Jean-Claude Daoust	08h30 Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles
Mercredi le 22 janvier Thérèse Barrette Marie-Reine Caron	08h30 Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles
Jeudi le 23 janvier Lauréa Crête Guérin (12e anniversaire)	08h30 Sa famille
Saint-Urbain-Premier Dimanche le 26 janvier Faveurs obtenues Jean-Paul Yelle Serge Turcot Thérèse Bergevin	09h30 Famille Laberge Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles Ses enfants
Sainte-Martine Aux intentions de M.et Mme Richard Hébert Oscar Mallette Rossini Laberge Denis Phaneuf Clara Dubuc Jodoin Thérèse Barrette	11h00 Richard Hébert Fernande Mallette Nicole Laberge Agathe Dulude Famille A.Claude Jodoin Agathe Dulude



LAMPE DU SANCTUAIRE semaine du 19 janvier

Lumière et symbole de notre présence devant Dieu.

La lampe du Sanctuaire brûlera aux intentions de

Ste-Martine Les bénévoles	Saint-Urbain L'abbé Paul
-------------------------------------	------------------------------------



ADORATION AVEC L'ABBÉ PAUL

Date de la prochaine adoration à déterminer

FÉLICITATIONS à l'abbé Paul, 14 ans de sacerdoce le 14 janvier.
Bon et Saint 14e.

Nous vous demandons de bien vouloir faire le paiement de votre dîme si cela n'a pas été fait, afin de recevoir votre reçu pour fin d'impôts.

DÎMES ET DON POUR LE CHAUFFAGE

Il est toujours malaisant et difficile pour moi de devoir solliciter les paroissiens lorsqu'il s'agit de finances.

Devant l'urgence de la situation, j'ai décidé de dépasser ma gêne et mon malaise pour vous rappeler que la période du paiement des dîmes est arrivée.

La dîme est l'apport du chrétien pour soutenir aux besoins de sa paroisse et de sa communauté pour perpétuer la mission et la vie pastorale.

C'est le lieu pour moi de rappeler que le non soutien des citoyens et paroissiens dans le cadre de l'entretien des bâtiments qui nous sont confiés, pourrait conduire tôt ou tard à la fermeture et à la vente de ceux-ci.

C'est une éventualité que nous ne voulons pas envisagée mais qui risque de se présenter à nous plus vite que l'on pense si rien n'est fait.

Je voudrais terminer en lançant de nouveau ce cri du cœur pour la sauvegarde de notre patrimoine religieux.

Nous vous donnons la possibilité de faire vos paiements soit d'un trait par chèque, Interac ou argent comptant ou par mensualités. En somme peu importe le montant de votre dîme, il est le bienvenu.

Que Dieu vous bénisse.

Merci de votre générosité !

L'abbé Paul



CLUB 800

Nous remercions les personnes qui laissent en don le prix gagné lors des tirages du Club des 800.

Un reçu pour fin d'impôts est remis puisque cela devient un don.

MERCI !

QUÊTE COMMANDÉE

dimanche 19 janvier

Collecte pour les missions diocésaines et St-Pierre Apôtre.

À mettre au bulletin paroissial pendant quelques semaines (en décembre et en janvier)

REGISTRES PAROISSIAUX

Changements importants dans les actes de baptême, de mariage, de funérailles et de sépulture

Les formulaires pré-imprimés des registres paroissiaux en usage dans toutes les paroisses du Québec ont été remaniés. Puisque, depuis 1994, les actes contenus dans les registres paroissiaux n'ont plus valeur civile, certaines règles de rédaction complexes héritées du Code civil du Québec ont été abandonnées pour ne retenir que les règles dictées par le droit canonique. Les Évêques ont autorisé et ordonné l'usage de ces nouveaux textes à partir du 1^{er} janvier 2020.

Parmi les changements apportés, le plus remarquable est sans doute que, désormais, seul le curé signera les actes dans les registres afin d'attester de la véracité des informations et du fait que la célébration a bel et bien eu lieu.

Ainsi, lors d'un baptême, la signature des parents, du parrain et de la marraine ne sera plus requise. Lors des funérailles ou d'une inhumation, la signature de témoins ne sera plus requise. Conséquemment, il n'y aura plus lecture de l'acte à la fin de la célébration. Pour les mariages toutefois, les époux et les témoins continueront de signer le document d'enregistrement civil du mariage (le DEC-50).

Pour les paroisses desservant plusieurs lieux de culte, l'élimination des signatures non requises par le droit canonique évitera d'avoir à transporter les registres d'une église à l'autre ou au cimetière avec les risques de détérioration ou de perte.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les registres paroissiaux ne sont pas accessibles pour les recherches généalogiques. Il faut plutôt s'adresser à Bibliothèque et Archives Nationales du Québec qui rend disponible le double des registres plus anciens.

Chanc. 077/2019
11 décembre


Jean Trudeau, ptre
Vicaire épiscopal et chancelier

11, rue de l'Église, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1J5
Tél.: 450-373-8122 • Téléc.: 450-371-0000 • Courriel: chancelier@diocesevalleyfield.org

PENSÉE DE L'ABBÉ PAUL

MON CREDO

JE CROIS qu'il y a un être, une force, une puissance qui a tout fait naître.
Peu importe comment on l'appelle; il EST le CRÉATEUR

JE CROIS qu'il a donné la terre aux humains pour qu'ils vivent en harmonie
et en paix. Car peu importe leur couleur et leur pays; ils sont HOMMES et
MORTELS.

JE CROIS en l'homme, au positif qui est en lui, en sa capacité de
changement. Car peu importe l'humain; l'homme mauvais d'aujourd'hui peut
être celui qui deviendra bon demain mais aussi l'homme bon peut être celui
qui deviendra mauvais demain.

JE CROIS en la bonté du créateur. Peu importe les apparences, IL a mis
dans le monde tout ce qu'il faut comme ressource pour que chacun mange à
sa faim. Car si les plus nantis partageaient, si les pays riches aidaient, si les
humains s'entraidaient et s'aimaient le monde ne serait que paix et bonheur
pour tous.

JE CROIS qu'il existe quelque part dans le monde un homme, une femme
qui a perçu ces vérités et qui partage cet idéal d'amour et de paix entre tous
les humains.

Tu es peut être de ceux là !!!

Si oui partage cela et surtout vis le autour de toi.